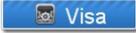


Bordereau de signature

2018/N°036 Transformation de poste



Signataire	Date	Annotation
Audrey RACAUD, <i>SADM</i>	26/09/2018	 Visa
Arnaud FABRE par délégation de "Directeur", <i>Directeur Adjoint</i> , par délégation de <i>Directeur</i>	26/09/2018	 Visa
michel benoit, <i>Président</i>	27/09/2018	 Signature  Certificat au nom de MICHEL BENOIT ID (SCE DEPARTEMENTAL INCENDIE ET SECOURS), émis par <u>Certigna Identity Plus CA</u> , valide du 20 nov. 2017 à 15:29 au 19 nov. 2020 à 15:29.
Audrey RACAUD, <i>SADM</i>	01/10/2018	 Transmis
<i>SADM</i>		 Visa
<i>SADM</i>		 Archivé
	Réponse de la plate-forme : Acquittement reçu (Date: 2018-10-01)	

Dossier de type : ACTES // Délibérations Bureau

Propriétés spécifiques : • Date de publication : lundi 1 octobre 2018 (2018-10-01)

"Acquitté en PREFECTURE le:" 01/10/2018



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU TARN**

SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit et le vingt et un du mois de septembre, à dix heures trente, le bureau du conseil d'administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans les locaux de l'État-Major du SDIS, 15, rue de Jautzou, sous la présidence de M. Michel BENOIT.

Présents: Membres à voix délibérative :

MM. Michel BENOIT, Jean-Paul RAYNAUD, Bernard MIRAMOND, Jean-Michel BOUAT.

Participant à la séance :

Colonel Christophe DULAUD, directeur départemental,
Mme Céline ALBERT, chef du groupement ressources humaines et formation.

Absent excusé :

Colonel Arnaud FABRE, directeur départemental adjoint.

Secrétaire :

Colonel Christophe DULAUD, directeur départemental.

Nombre de membres à voix délibérative en exercice : 4 / présents : 4/ votants : 4.

Date de la convocation : 14 septembre 2018.

~~~~~  
**RAPPORT N°036/BUR-09/18**

**OBJET : Transformation de poste**

Le 23 mars 2018, le conseil d'administration a validé l'évolution de l'organigramme du SDIS en permettant à tous les postes de catégorie C de la filière technique d'aller jusqu'au grade maximum du cadre d'emplois des agents de maîtrise. De ce fait et suite à la réussite au concours d'un agent affecté au service logistique du groupement sud, il y a lieu de transformer un poste d'adjoint technique en poste d'agent de maîtrise.

Le Bureau du conseil d'administration,

après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité,

- de valider la transformation d'un poste d'adjoint technique en poste d'agent de maîtrise à compter du 1er avril 2018.

Document signé électroniquement par  
le président du Conseil d'Administration,  
Michel BENOIT

**La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification ou de publication.**

**Date de publication : 01/10/2018**

**SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE  
ET DE SECOURS DU TARN**

15, rue de Jautzou - 81012 ALBI CEDEX 09  
**Tél** 05-63-77-35-18 **Fax** 05-63-77-35-98  
**Courriel** direction.etat-major@sdis81.fr

[www.sdis81.fr](http://www.sdis81.fr)  
SAPEURS-POMPIERS DU TARN  
Engagement - Cohésion - Efficacité

**"Acquitté en PREFECTURE le:" 01/10/2018**